

Agreste Bourgogne-Franche-Comté



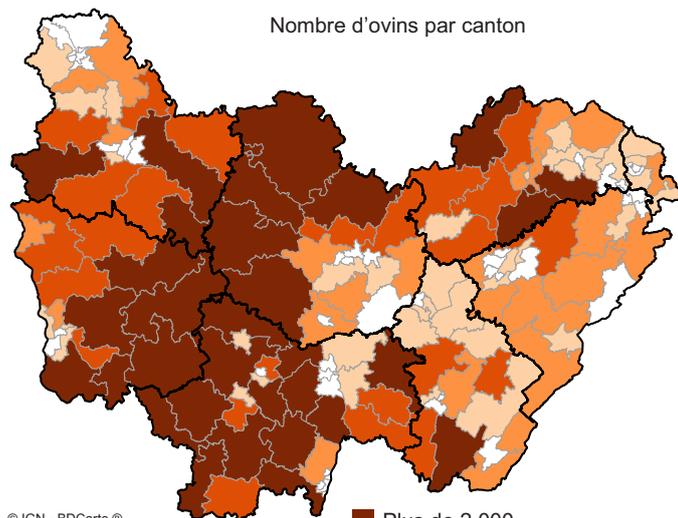
Décembre 2016



LA FILIÈRE OVINE

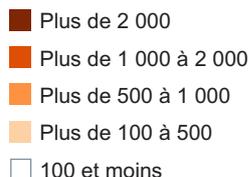
La production

Nombre d'ovins par canton



© IGN - BDCartho ©
1 50 100 km

Source : BDNI 2015



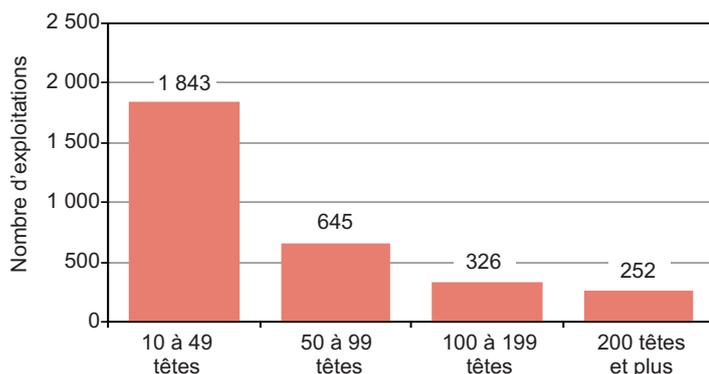
Les élevages avec brebis de Bourgogne-Franche-Comté majoritairement mixtes bovins-ovins

	2000	2010	2013
Exploitations avec brebis*	4 616	3 066	2 416
dont moyennes et grandes	2 702	1 729	1 342
dont spécialisées (OTEX 4810)	131	94	88

* exploitations avec au moins 10 brebis

Sources : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010, Enquête structure des exploitations agricoles 2013

Répartition des exploitations selon les effectifs de brebis nourrices*



* exploitations avec au moins 10 brebis

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

La Nièvre et la Saône-et-Loire, premiers départements producteurs d'ovins de la région

	Ensemble des ovins	dont brebis mères (y compris réformes)	dont autres ovins (y compris béliers)
Côte-d'Or	56 180	35 500	10 880
Nièvre	74 600	48 000	16 200
Saône-et-Loire	64 900	41 000	14 000
Yonne	28 500	18 000	5 700
Autres départements	57 239	43 755	6 871
Bourgogne-Franche-Comté	281 352	186 223	53 592

Source : Agreste - Statistique Agricole Annuelle définitive 2015

En 2015, la région Bourgogne-Franche-Comté compte 281 400 ovins. La Nièvre regroupe un quart des effectifs et la Saône-et-Loire 23 %.

Deux systèmes de production cohabitent dans la région. Le premier est un système herbager associant principalement des ovins de race charolaise avec l'élevage bovins allaitants dans la Nièvre et la Saône-et-Loire. Le système est le plus fréquent dans la région. Le second système de production est basé sur l'élevage en bergerie et se trouve dans les zones céréalières.

En 2013, seules 88 exploitations moyennes et grandes sont spécialisées dans l'élevage ovin dans la région.

En 2013, 2 416 exploitations détiennent un cheptel d'au moins 10 brebis. Depuis 2000, la région a perdu la moitié de ces élevages. En 2015, 13 % des éleveurs ovins détiennent au moins 100 brebis alors que les trois quarts en ont au maximum 50.

Les éleveurs de Bourgogne-Franche-Comté travaillent avec 6 organisations de producteurs (Global, Terre d'ovin, Cialyn, GAPAC, Eleveurs bio de Bourgogne et Franche-Comté élevage) qui commercialisent environ la moitié des produits des élevages. Le marché au cadran de Moulins-Engilbert a enregistré 22 440 actes commerciaux ovins en 2015 (contre 32 000 en 2005) soit 30 % des mouvements sur ce marché. A Corbigny, 4 139 ovins ont transité en 2015 (contre 13 600 en 2005) soit 22 % des échanges et moins de 150 ovins par le marché de Charolles ce qui correspond à 14 % des animaux présentés sur ce marché.

Les signes et démarches de qualité

La production de viande ovine peut s'inscrire dans l'IGP « Agneau du Bourbonnais » étendue à une des parties du département de la Nièvre et de la Saône-et-Loire. Il existe aussi des Label Rouge comme « Tendre Agneau », celui de l'association bourguignonne Charolais Label Rouge (ACLR). En 2015, ce sont 103 éleveurs d'ovins qui sont engagés dans la production biologique avec 7 670 brebis certifiées (source : Agence Bio). Enfin, des cahiers des charges sont développés dans le cadre de la certification de conformité de produit (CCP) type « Agneau Berger des Lys » ou les filières de la grande distribution.

La transformation

En 2015, l'abattage d'ovins s'élève à 2 190 tonnes dans la région. Ce nombre est en diminution après un redressement en 2013 et en 2014. Depuis 2011, le nombre d'ovins abattus est en baisse de 20 %. Des chaînes plus spécialisées sur l'abattage de cette espèce existent hors région. Un tiers des agneaux rejoint le sud-est, la région parisienne et les Pays de la Loire transformant le solde. Deux abattoirs de la région concentrent environ 70 % des opérations relatives à l'espèce ovine : Migennes et Beaune. Cette activité représente néanmoins une faible part de leurs volumes.

L'abattage des ovins en Bourgogne-Franche-Comté



Source : Diffaga